

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Rouen, le 3 mai 2021

FIN DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE VALOGNES



Ce 3 mai 2021, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Normandie et Hélène VASSEUR, Directrice territoriale de SNCF Réseau Normandie ont inauguré les nouveaux équipements de la gare de Valognes.

Avec près de 800 voyageurs par jour et après plus de 22 mois de travaux, la gare de Valognes donne désormais la possibilité à tous (personnes âgées, en fauteuil roulant, personnes déficientes visuelles, femmes enceintes ou tout simplement voyageurs chargés d'une poussette ou d'une valise) de se déplacer du parvis jusqu'aux quais et aux trains en toute facilité et en autonomie. Ces travaux représentent un investissement d'un montant de plus de 5,3 millions d'euros financés par la Région Normandie (60% soit 3,2 M€), l'état (25% soit 1,3 M€) et SNCF Réseau (15% soit 0,8 M€).

L'ensemble de ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmé (ADAP), coconstruit avec la Région et qui vise à rendre accessibles, d'ici 2025, 38 gares normandes.

DES TRAVAUX POUR FACILITER L'ACCÈS AUX QUAIS ET AUX TRAINS

Les travaux réalisés font partie d'un projet global de mise en accessibilité de la gare de Valognes débuté par la rénovation du bâtiment voyageurs et l'aménagement des espaces intermodaux en 2011 et 2016.

L'accès au train peut désormais se faire de plain-pied entre le quai et le train, et l'accès aux quais par des ascenseurs est aujourd'hui possible.

Les travaux réalisés ont permis :

- La modernisation et la mise en accessibilité des quais (rehaussement des quais, sécurisation des cheminements, installation de bande podotactile, ...)
- L'élargissement de la passerelle et l'installation de 2 ascenseurs, pour rendre accessible la traversée de voie entre les deux quais de la gare.

LE MOT DES PARTENAIRES DU PROJET

Hervé Morin, Président de la Région Normandie

« La Région Normandie est fortement engagée en faveur de la mise en accessibilité des transports régionaux aux personnes à mobilité réduite, et en particulier des infrastructures ferroviaires. Elle entend permettre à tous les voyageurs, quelle que soit leur difficulté à se déplacer, de pouvoir prendre le train le plus facilement possible et en toute autonomie. Avec 23 gares du territoire déjà intégralement mises en accessibilité sur les 38 programmées d'ici 2025, la Normandie fait partie des régions dans lesquelles le Schéma Directeur d'Accessibilité Programmé (SD'AP) est le plus avancé en France. Plus de 100 millions d'euros sont mobilisés par la Région dans le cadre de ce programme que la collectivité a coconstruit avec SNCF et les associations d'usagers. »

Pierre André Durand, Préfet Normandie

« La loi « handicap » de 2005 a instauré le principe d'accessibilité universelle quel que soit le type de handicap. Cette loi prévoyait notamment que les réseaux de transport devaient être rendus accessibles en 2015. Or, cela nécessite des aménagements ambitieux ou des renouvellements importants de véhicules partout en France.

L'absence de solution adaptée pour se déplacer, notamment par les transports en commun, est un facteur d'exclusion majeur des personnes à mobilité réduite. Agir pour la mobilité, c'est faciliter le quotidien de ces personnes, et leur permettre de participer pleinement à la vie sociale, et même de trouver un travail.

L'État est très investi aux côtés de nombreux autres partenaires comme la Région Normandie dans la mise en accessibilité des transports publics. SNCF s'est approprié admirablement cette mission à laquelle elle consacre des budgets conséquents tous les ans pour améliorer les infrastructures ou former ses personnels. Je la remercie pour ces actions au service de tous.

Depuis un an, nous avons inauguré la mise en accessibilité des gares d'Alençon, Gisors et de Lisieux. Il reste bien évidemment du chemin à parcourir pour rendre accessible l'ensemble des transports en commun. En attendant, nous pouvons collectivement nous féliciter de cette mise en accessibilité de la gare de Valognes qui contribue incontestablement à améliorer le quotidien des usagers. »

LES CHIFFRES CLEF



22

Mois de
travaux



660

Mètres de
quais
réhaussés



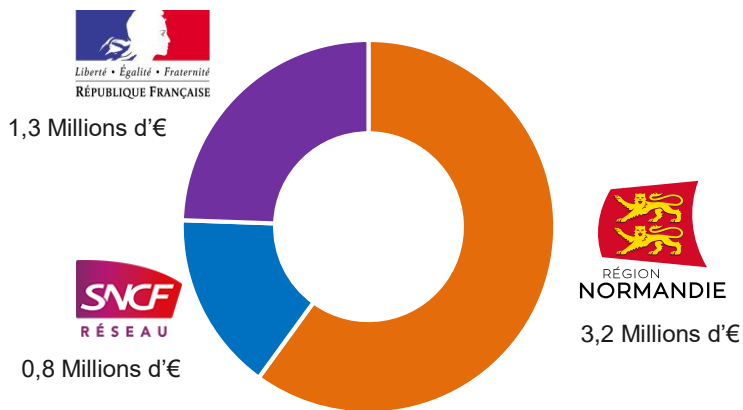
2

Ascenseurs
installés



5,3

Millions d'€
investis



Contact presse :

SNCF Réseau Normandie : Marie HEITZ – tel. : 06 37 66 22 00 – marie.heitz@reseau.sncf.fr

Région Normandie : Charlotte Chanteloup – 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr